

# Pourquoi penser accessibilité

Analyse AFOM / Analyse PESTEL

Cette analyse est un outil stratégique permettant de déterminer les options offertes en terme d'accessibilité. Il identifie les facteurs internes et externes motivant des actions sur cette thématique. Combiné à l'analyse PESTE (Politique, Economique, Sociologique, Technologique, environnemental), elle permet de catégoriser les influences positives ou négatives selon les facteurs macro-environnementaux.

## ATOUTS

Au niveau politique et législatif

- Au niveau international : convention de l'ONU  
Le 13 décembre 2006, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la Convention, relative aux droits des personnes handicapées. Son objectif est la pleine jouissance des droits humains fondamentaux par les personnes handicapées et leur participation active à la vie politique, économique, sociale et culturelle. En mai 2008, elle est entrée en vigueur
- En 2011, l'Union européenne (UE) a ratifié la convention de l'ONU sur le droit des personnes handicapées. En mars 2017, l'UE a présenté sa nouvelle stratégie 2017-2023 en faveur des personnes handicapées dans un document intitulé « Droits de l'homme : une réalité pour tous ». Parmi les cinq domaines prioritaires se trouvent l'accessibilité et la sensibilisation.

## FAIBLESSES

Au niveau politique et législatif

- Complexité des pouvoirs fédéraux, régionaux, locaux.
- Complexité des législations pour le citoyen.
- Vision handicap lourd, réduisant le concept d'accessibilité à une minorité alors qu'elle concerne tout le monde

## ATOUTS

## FAIBLESSES

### Au niveau économique

- Meilleure mobilité pour tous = meilleure fréquentation commerciale pour tous.

### Au niveau économique

Situation peu favorable aux personnes souffrant d'un handicap

- Les personnes handicapées au chômage sont trois à quatre fois plus nombreuses que les personnes au chômage non handicapées.
- Seules 16 % des personnes qui sont confrontées à des restrictions sur le lieu de travail bénéficient d'une assistance au travail.
- De nombreuses personnes handicapées sont des « travailleurs découragés » n'essayant plus d'entrer dans le marché du travail et comptabilisées comme inactives.
- Seules 20% des personnes ayant un handicap sévère y participent contre 68% de personnes sans handicap.
- 38% des personnes handicapées en Europe, entre 16 et 34 ans, ont un travail rémunéré, alors que c'est le cas de 64% des personnes non handicapées de la même tranche d'âge. Les revenus des personnes handicapées sont très nettement inférieurs aux revenus des personnes non handicapées.

### Les investissements d'aménagements

- Les actions et les préoccupations se multiplient en termes de PMR et d'accessibilité pour tous.

- Chaque entreprise n'a pas forcément les connaissances et les moyens financiers d'améliorer l'accessibilité de son établissement.
- Les initiatives sont souvent peu connues et trop peu nombreuses pour permettre une réelle mobilité efficace à tous les niveaux.

### Au niveau social

- Volonté d'un cadre de vie plus agréable pour tous, avec facilité de mobilité entre les différents pôles commerciaux ou non, avec accès à des activités professionnelles, aux soins de santé de manière plus ou moins indépendante, au bien-être (santé) pour tous,
- Qualité de vie = Effet sur la santé d'une population vieillissante souhaitant rester Autonome
- Comportement d'empathie, intelligence émotionnelle, solidarité vs rejet, isolement.

### Au niveau social

Le handicap concerne un large éventail d'une population vieillissante

- Un Européen sur quatre compte une personne handicapée dans sa famille
- Les personnes à mobilité réduite représentent plus de 40 % de la population.
- Une personne handicapée sur deux n'a jamais participé à une activité de loisir ou à une activité sportive.
- Un tiers de l'ensemble des personnes handicapées n'ont jamais fait de voyage à l'étranger ou des excursions d'une journée, en raison de l'inaccessibilité des locaux et des services.

## ATOUTS

- Au niveau technologique
- La population avec un handicap (surdit , c cit , chaisard) profite des nombreuses avanc es technologiques dans leur quotidien ( cran avec adaptation pour malvoyants et aveugles, sms, mails, boucle d'induction aux guichets, adaptation des PC pour parapl gique, etc.),
  - L'ONU d finit la conception universelle comme " la conception de produits, d' quipements, de programmes et de services qui puissent  tre utilis s par tous, dans toute la mesure du possible, sans n cessiter ni adaptation, ni conception sp ciale. La conception universelle n'exclut pas les appareils et accessoires fonctionnels pour des cat gories particuli res de personnes handicap es l  o  ils sont n cessaires.

Au niveau  cologique

## FAIBLESSES

- Au niveau technologique
- Complexit  que peut repr senter le num rique.
  - Impact environnemental du num rique s'il est mal g r .
  - Co t du num rique.

Au niveau  cologique

- Au niveau architectural, d'anciens b timents ne permettent pas toujours tous les am nagements d'am lioration de l'accessibilit .

## OPPORTUNITES

- Au niveau politique et l gislatif
- Chaque pays membre transpose la l gislation europ enne concernant le handicap dans sa propre l gislation

Au niveau  conomique

- D veloppement de la pr occupation aupr s des f d rations d'entreprises.

Au niveau social

- Le regard port  sur le handicap et la notion de PMR a  volu  dans nos soci t s, avec un « mod le social » du handicap rempla ant le « mod le m dical ». Reconnaisant des droits   tout homme, le handicap et les probl mes de mobilit  ne sont plus per u comme des probl mes individuels et/ou m dicaux.

## MENACES

Au niveau politique et l gislatif

Au niveau  conomique

- Les personnes handicap es ont plus de 50% de chances en moins d'atteindre un niveau de formation universitaire que les personnes non handicap es.

Au niveau social

- Population vieillissante, avec une plus longue dur e de vie.
- R duction du concept d'accessibilit    le handicap lourd, alors qu'elle concerne tout le monde.

## OPPORTUNITES

## MENACES

---

Au niveau technologique

- Développement constant des nouvelles technologies.

Au niveau technologique

- Fossé numérique qui se creuse.
- Vitesse de l'évolution des technologies.

---

Au niveau écologique

- Tendance à penser le nouveau bâti en terme d'accessibilité

Au niveau écologique

- Impact environnemental souvent négligé des technologies mal-utilisées.

Sources :

[https://www.aviq.be/handicap/questions/infos\\_conseils/statistiques.html](https://www.aviq.be/handicap/questions/infos_conseils/statistiques.html)

<http://www.edf-feph.org/library>

